



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

PRÉSENCE DU MINISTRE DAVID HEURTEL À L'OCCASION DU 30^E ANNIVERSAIRE DE LA CONSIGNE PUBLIQUE AU QUÉBEC

Montréal, 9 octobre 2014 – Le 3 octobre dernier, Pro-Consigne Québec était l'hôte d'un cocktail dînatoire au Planétarium Rio Tinto Alcan afin de célébrer le 30^e anniversaire de la consigne publique. Pour l'occasion, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), Monsieur David Heurtel, s'est adressé aux partenaires du projet Pro-Consigne Québec pour réitérer sa volonté envers la modernisation du système de consignation.

Karel Ménard, porte-parole de Pro-Consigne Québec, a précisé lors de son allocution que le système de consignation n'a pratiquement pas changé depuis son institution en 1984 : « Malgré le fait qu'elle n'ait pas vraiment été bonifiée depuis son instauration, la consigne publique obtient des performances de loin supérieures à d'autres modes de récupération. Le dernier bilan de RECYC-QUÉBEC a dévoilé que pour 2012, les taux de récupération de ce système étaient de 76 % ». « Imaginez alors le taux de récupération qu'on pourrait atteindre avec un système de consigne amélioré ! », a ajouté M. Ménard. Le président et chef de la direction de l'Association de l'aluminium du Canada, Monsieur Jean Simard, ainsi que le président de la Coopérative de solidarité Les Valoristes, Monsieur Pierre Batellier, ont aussi pris la parole afin de renforcer la valeur de la consigne pour la préservation de nos ressources naturelles et pour l'insertion sociale des personnes en pauvreté.

« Je tiens à dire que je me compte personnellement parmi ceux, comme vous, qui sont Pro-Consigne. Je comprends très bien que le système doit être modernisé », a déclaré David Heurtel. Le ministre a ajouté que les efforts gouvernementaux pour moderniser la consigne seront mis en place dans un contexte plus large, visant l'amélioration de la façon dont les matières résiduelles sont gérées au Québec.

« L'approche que je préconise est une approche pragmatique et non dogmatique, elle nous permettra je le souhaite d'assurer le maintien d'une synergie et d'une complémentarité entre les deux systèmes. À cet effet, j'ai rencontré différents acteurs afin de les sensibiliser à l'importance de travailler ensemble au cours des prochains mois et d'éviter une pensée en silos. Au final, il est clair que la consigne fait partie de la solution face aux enjeux de lutte contre les changements climatiques, d'épuisement des ressources non-renouvelables et de la qualité des écosystèmes », a conclu le ministre.

Le 5 à 7 soulignant les 30 ans de la consigne, organisé par Pro-Consigne Québec, a réuni plusieurs invités représentant la diversité d'acteurs qui croient à l'importance du système de consignation pour une gestion écologique et efficace des matières résiduelles au Québec, notamment des OBNL, des associations, des entreprises privées, des municipalités et des syndicats.

À propos de Pro-Consigne Québec

Pro-Consigne Québec, une initiative du Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED), regroupe plus de quatre-vingt-dix organismes publics et non gouvernementaux, associations et entreprises privées, syndicats et municipalités qui unissent leurs efforts en faveur du maintien et de la bonification du système de la consigne au Québec.

- 30 -

Contact :

Alice Carvalho, Responsable des communications, Projet Pro-Consigne Québec

Tél. : 514 396-2686, poste 702

alicecarvalho@fcged.org